

---

*Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.*

Je soussigné(e)

demeurant à

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Bury Rosaire dont le siège est à 1 avenue Georges Pompidou 95580 Margency donne, par les présentes, pouvoir à

M / Mme

demeurant à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Bury le 06 octobre 2017 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à

le

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)